



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 novembre 1999

**Convention de mise à disposition d'une propriété sur le site de
Comporté pour le Canoë-Kayak Niortais**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 Novembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 Novembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99596

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 1999

Sports-Jeunesse

**Convention de mise à disposition d'une propriété sur le site de
Comporté pour le Canoë-Kayak Niortais**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de NIORT met depuis le 1er Décembre 1998 à la disposition du CANOE-KAYAK NIORTAIS une propriété sur le site de Comporté, conformément à la convention-cadre de mise à disposition des équipements sportifs municipaux du 10 Octobre 1997.

Aussi, cette convention arrivant à expiration au 1er Décembre 1999, je vous propose de passer une nouvelle convention avec le CANOE-KAYAK NIORTAIS pour une durée d'un an.

Cette convention ne sera pas reconduite au-delà de cette date sans que soit pris en compte l'évolution des projets globaux du site : auberge internationale jeunesse, maison de l'étudiant... dans le cadre général des contractualisations en discussion avec l'Etat, la Région et le Département.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer une convention avec le CANOE-KAYAK NIORTAIS pour une durée d'un an.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)